



les petits frères
des Pauvres

Manifeste international des petits frères des Pauvres

Ensemble, luttons contre l'isolement et la pauvreté des personnes âgées

A l'occasion de la journée internationale des personnes âgées du 1^{er} octobre 2011, le réseau international des petits frères des Pauvres lance un cri d'alarme sur la situation d'isolement et de pauvreté des personnes âgées.

Bientôt un tiers de la population de nos pays sera des personnes âgées. Ce vieillissement de la population interroge nos sociétés, partout dans le monde.¹

Les petits frères des Pauvres lancent un cri d'alarme

Ils observent partout la progression de l'isolement et de la pauvreté des personnes âgées qui sont de plus en plus mises à l'écart. Parfois elles deviennent « invisibles », se replient sur elles-mêmes, perdent accès à leurs droits, à la parole, au logement et vivent dans des conditions matérielles indignes.

L'augmentation du nombre d'années à vivre sans incapacité est objectivement une chance. Toutefois nos sociétés ne sont pas toujours accueillantes pour tous les âges et la solidarité entre les générations doit être renforcée.

Face à cette réalité, les petits frères des Pauvres réaffirment à l'instar du [Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement](#) adopté par l'ONU en 2002 que : « L'instauration d'une société pour tous les âges suppose que les personnes âgées aient la possibilité de continuer à participer à la vie de la société. Il faut donc, pour atteindre cet objectif, supprimer toute source d'exclusion ou de discrimination à leur encontre. »

Les petits frères des Pauvres appellent à un véritable mouvement de solidarité

Nos sociétés doivent s'adapter pour accueillir et soutenir les personnes âgées vulnérables. Il appartient aux pouvoirs publics de chaque État de leur assurer des conditions de vie, d'habitat, de soins et d'accompagnement qui soient dignes.

Mais la question de la vieillesse est une réalité qui concerne chacun et les solidarités familiales sont les premières à apporter les soutiens nécessaires lorsque les difficultés surviennent. Il n'y a pas d'opposition entre aide publique et maintien des solidarités privées. Au contraire, les deux sont complémentaires. Les aidants familiaux sont indispensables et le seront encore dans l'avenir. Ils doivent être soutenus et aidés efficacement.

¹ En 2010, en France, le nombre de personnes de plus de 65 ans rapporté au nombre de personnes âgées de 15 à 65 ans est de 25%, il est estimé à 39% pour 2030 et 45% pour 2060.

Toutefois l'importance et l'accroissement du nombre de personnes âgées en situation d'isolement, de pauvreté et d'exclusion invitent à identifier une aide décisive pour l'avenir : le bénévolat dans le cadre d'associations.

Les bénévoles des associations vivent des relations affectives proches et régulières avec les personnes âgées vulnérables pour lutter contre leur isolement et retisser les liens sociaux dans la proximité. Ils participent à la prévention de la perte d'autonomie, au maintien des personnes à domicile, favorisent l'accès aux aides, aux services, aux droits et facilitent l'intervention des professionnels. Ils ne sont ni un substitut de l'aidant familial, ni un substitut des professionnels et leurs interventions ne doivent en aucun cas minorer les aides publiques.

Pour ceux qui offrent un peu de temps, la relation avec les personnes âgées les plus pauvres et les plus isolées est une expérience de vie d'une grande richesse qui renvoie aux fondements de notre humanité.

Face à l'ampleur des besoins, partout dans le monde, les petits frères des Pauvres invitent chacun à s'engager !

Qu'il prenne la forme d'un don de temps ou d'un don matériel ou financier, le soutien de chacun aux associations est décisif pour les personnes âgées seules et démunies.

Les petits frères des Pauvres invitent chaque citoyen à édifier une société plus fraternelle pour tous les âges, comme tous leurs bénévoles le font à travers le monde.

Michel Chegaray,
Président de l'association des petits frères des Pauvres / France

[Si vous voulez exprimer votre engagement personnel dans la construction d'une société plus fraternelle où les personnes âgées et les plus démunies ont pleinement leur place, signez ce manifeste et engagez vos contacts à faire de même !](#)

Siège social et services nationaux
33 et 64, avenue Parmentier – 75011 Paris

² Selon l'enquête « Les solitudes en France » Juillet 2010, Fondation de France : une personne sur quatre de plus de 75 ans souffrant d'un handicap invalidant vit objectivement isolée en France